



**LISTE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL DU 29/03/2024  
SAINT-JULIEN-D'INTRES**

L'an Deux-mille vingt-quatre, le vingt-neuf du mois de mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Catherine Faure, Maire.

**Etaient présents**

Mme BARRIOL Marie-Laure, M. BERRY Frédéric, Mme DESCOURS Monique, M. DESESTRES Raphaël, M. FAURE Patrice, M. FAURE Philippe, Mme FAURE Valérie, Mme FAURE Catherine, M. GASTALLE Nicolas, M. GENOT Michel, M. GIRARD Didier, Mme JALLAT Sonia, Mme MANDON Murielle, M TALLARON Bernard

**Était absent** : M. SALQUE Laurent

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. FAURE Patrice

**01 – Approbation des procès-verbaux du 16.02.2024**

*Approuvé à 14 voix POUR, soit à l'unanimité des membres présents.*

**02 – Examen et vote du compte de gestion 2023**

*Approuvé à 14 voix POUR, soit à l'unanimité des membres présents.*

**03 – Vote du Compte administratif 2023**

*Approuvé à 13 voix POUR, Mme Le Maire s'étant retiré, soit à l'unanimité des membres présents.*

**04 – Affectation des résultats 2023**

*Approuvé à 14 voix POUR, soit à l'unanimité des membres présents.*

**05 – Vote du Budget Primitif 2024**

*Approuvé à 14 voix POUR, soit à l'unanimité des membres présents.*

**06 – Vote des taux 2024**

Sans changement par rapport à 2023 : Taxe Foncière (bâti) : 27.27 % - Taxe Foncière (non bâti) : 37.36 %  
-Taxe d'habitation - résidences secondaires : 4.67 %

*Approuvé à 14 voix POUR, soit à l'unanimité des membres présents.*

**07 – Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet**

*Approuvé à 14 voix POUR, soit à l'unanimité des membres présents.*

**08 – Mise en place de la prime du pouvoir d'achat exceptionnel**

*Approuvé à 14 voix POUR, soit à l'unanimité des membres présents.*

**09 – Modification de la participation scolaire pour les écoles de St Martin de Valamas**

*Approuvé à 14 voix POUR, soit à l'unanimité des membres présents.*

**10 – Durée des Amortissements des biens**

*Approuvé à 14 voix POUR, soit à l'unanimité des membres présents.*

**11 – Implantation de la Fibre**

*Approuvé à 14 voix POUR, soit à l'unanimité des membres présents.*

NB : Après approbation lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal, le procès-verbal de cette séance sera publié sur le site internet (incluant de détail des délibérations), un exemplaire sera également mis à disposition du public en Mairie.